



# LE 20 NOVEMBRE,

## **Par la grève et les manifestations, Amplifions et généralisons la mobilisation pour le progrès social !**

Alors que des milliers de salariés, de retraités, de privés d'emplois se sont mobilisés le 18 octobre dernier, par la grève et les manifestations, pour le progrès social, la présidence de la république, le gouvernement, sa majorité parlementaire amplifient et accélèrent, sous l'aiguillon du Medef, la mise en œuvre d'une politique de régression et d'insécurité sociales généralisée dans tout le pays.

Face à la montée en puissance d'un mouvement social susceptible d'imposer d'autres choix, ces derniers tentent aujourd'hui :

- ➔ De s'appuyer sur la légitimité des élections présidentielles et législatives pour imposer à marche forcée et sans débat des réformes et des mesures pourtant contestées.
- ➔ D'affirmer qu'il n'y a pas d'autres alternatives possibles et qu'aucune marge de manœuvre budgétaire et financière n'existe.
- ➔ De diviser, au nom de l'équité, le monde du travail à un moment où les mobilisations pour les régimes spéciaux s'inscrivent aussi dans la défense du régime général de retraite par répartition et un droit au départ pour les salariés, quels que soient leurs statuts, à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 %.

Tous les éléments constitutifs du contrat social sont aujourd'hui au cœur des attaques gouvernementales et patronales.

La logique et la cohérence des décisions prises et des réformes engagées apparaissent au grand jour : la concurrence contre la solidarité, l'individualisme contre le collectif, le prétendu mérite contre les droits, l'assurantiel contre les protections sociales obligatoires et complémentaires, le marché et la mise en concurrence contre les services publics et d'intérêt général...

**Dans toutes les fonctions publiques comme aux Finances, ces attaques prennent des formes multiples et diverses :**

- **La révision générale des politiques publiques organise la casse, les abandons, les privatisations, les externalisations des politiques et des missions publiques y compris sous la forme de fusions d'administrations publiques de l'Etat.**
- **Des fermetures et des rétractions des services publics de proximité et d'intérêt général dans les territoires.**
- **Une politique de l'emploi caractérisée par des plans pluriannuels de suppressions de postes de fonctionnaires et des licenciements de personnels non titulaires.**
- **Des attaques frontales contre chacun des piliers du Statut qu'il s'agisse :**
  - Du développement de l'individualisation des carrières et des rémunérations.
  - De la remise en cause du principe républicain du concours.

- De l'incitation à quitter la Fonction publique moyennant un « pécule ».
  - Du choix qui serait laissé aux nouveaux entrants entre Statut et contrat de droit privé.
- **Le refus de revaloriser la valeur du point de l'indice avec des propositions de « mesures partielles et ciblées » qui ne répondent pas aux revendications salariales à l'image des nouvelles modalités d'utilisation du Compte Epargne Temps consistant à dire aux personnels qu'ils doivent renoncer à la réduction du temps de travail pour gagner au mieux quelques centaines d'euros bruts !**
  - **Une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels et même l'apparition d'une véritable souffrance au travail.**

### *Face à de telles attaques*

### *La Fédération des Finances CGT et ses syndicats formulent des propositions et des revendications alternatives s'agissant :*

- ➔ De l'évolution des politiques et des missions de services publics et d'intérêt général.
- ➔ Du maintien et du développement des services publics et d'intérêt général sur l'ensemble du territoire.

### *La Fédération des Finances CGT et ses syndicats exigent :*

- ➔ Un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois.
- ➔ Une revalorisation significative des rémunérations, des pensions et des retraites.
- ➔ Un droit au départ à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % de la rémunération perçue.
- ➔ Un droit au départ anticipé à la retraite pour les personnels exerçant des travaux pénibles et pour celles et ceux qui ont été, sont et seront frappés par des maladies professionnelles de type amiante.
- ➔ L'attribution des moyens budgétaires et financiers indispensables au bon fonctionnement des services et à une réelle qualité de vie au travail y compris s'agissant des politiques de l'action sociale, de l'hygiène et de la sécurité.
- ➔ Le développement des statuts, des droits et des garanties collectives des personnels, fonctionnaires, salariés de droit privé, non titulaires.
- ➔ Le développement des systèmes de protection sociale obligatoires et complémentaires. A ce titre, la Fédération des Finances CGT réitère sa demande relative au choix, à titre exclusif, de la MGEFI comme seule opératrice devant être référencée par les Ministres afin de mettre en œuvre la protection sociale des personnels, fonctionnaires, non titulaires, actifs et retraités, tant au titre de la santé que de la prévoyance.

**C'EST ENSEMBLE ET DANS L'ACTION QUE NOUS  
OBTIENDRONS SATISFACTION SUR NOS REVENDICATIONS !**

**PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS, MANIFESTONS  
ET FAISONS GREVE LE 20 NOVEMBRE 2007 !**

Montreuil, le 13 novembre 2007.